

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Mélodie (2014) Inc.		Date d'inspection Le 17 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderie la Mélodie 2		Numéro de permis 2015338	
Adresse 345 avenue Bras-D'Or Dieppe NB E1A 2B6		Numéro de téléphone (506) 852-3636	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 49	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sophie Powers	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <p>La Mentore en Assurance de la Qualité (MAQ) était présente sur les lieux afin d'effectuer une inspection de surveillance.</p> <p>Éléments vérifiés lors de la visite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ratio enfant-personnel - Les dossiers des nouveaux membres du personnel - L'orientation des enfants - Un échantillon des dossiers des enfants ainsi que les consentements signés - L'affichage obligatoire - Les rapports d'incidents - L'aire de repos <p>Au moment de l'inspection, les enfants mangent le dîner et transitionnent vers la sieste.</p> <p>En consultant les dossiers des enfants, la MAQ a pu constater que plusieurs documents et formulaires étaient bien remplis et à jour. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les registres d'incidents sont complétés correctement - Les formulaires de consentement pour les sorties sont signés - Les formulaires de signalement de maladie possible sont présents et bien remplis <p>Aucune non-conformité lors de cette visite.</p>
--

original signé par
Sophie Powers

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 18 juin 2026

Date

original signé par
Tina LeBlanc

Le 18 juin 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"